

## Assemblée Générale du 30 avril 2021 : approbation de toutes les résolutions

Paris, le 30 avril 2021

*L'Assemblée Générale s'est réunie le 30 avril 2021 à 9h sous la présidence d'Éric La Bonnardière, Président du Conseil de surveillance.*

*Exceptionnellement, en raison des mesures de confinement visant à lutter contre la propagation de la Covid-19, et en application de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 telle que modifiée par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020 dont les dispositions ont été prorogées jusqu'au 31 juillet 2021 par le décret n°2021-255 du 9 mars 2021, l'Assemblée Générale s'est tenue sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement.*

*L'Assemblée Générale était retransmise en direct sur le site Internet. Les actionnaires ont pu exprimer leurs votes par correspondance et poser des questions écrites préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale et pendant la retransmission en direct sur le site Internet.*

### **Approbation des comptes de l'année 2020**

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2020.

### **Gouvernance : évolutions au sein du Conseil de surveillance**

L'Assemblée Générale a par ailleurs approuvé :

- le renouvellement des mandats pour une durée de 4 ans de Mme Sabine Roux de Bézieux et de Mme Agnès Touraine, et
- la nomination de Mme Véronique Laury, pour une durée de 4 ans, en tant que membre du Conseil de Surveillance.

Mme Guylaine Saucier, dont le mandat arrivait à échéance à l'Assemblée, avait fait savoir qu'elle ne souhaitait pas que son mandat soit proposé en renouvellement. Le Groupe réitère ses remerciements à Mme Guylaine Saucier pour son implication et ses analyses durant ses 5 années de présence au sein du Conseil. Le Conseil se réjouit d'accueillir Mme Véronique Laury en tant que nouveau membre. Mme Véronique Laury, grâce à son expérience dans les domaines du marketing et du digital, enrichira les débats du Conseil.

### **Autres résolutions**

Les autres résolutions adoptées par l'Assemblée Générale portent notamment sur :

- les montants de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2020 aux mandataires sociaux concernés, ainsi que sur les principes et critères de cette rémunération au titre de l'exercice 2021 (« *Say on pay* ») ;
- les délégations financières habituelles.

Le résultat détaillé des votes est disponible sur le site Internet de la Société, dans la rubrique « Assemblée Générale 2021 ».

### **Calendrier financier**

- **29 juillet 2021** : Résultats financiers du T2 et S1 2021 – *communiqué de presse après bourse et conférence téléphonique le lendemain matin*
- **28 octobre 2021** : Résultats financiers du T3 2021 – *communiqué de presse après bourse et conférence téléphonique le lendemain matin*

### Contact Relations Investisseurs

Tarkett – Emilie Megel – [emilie.megel@tarkett.com](mailto:emilie.megel@tarkett.com)

### Contacts Media

Tarkett - Véronique Bouchard Bienaymé - [communication@tarkett.com](mailto:communication@tarkett.com)

Brunswick - [tarkett@brunswickgroup.com](mailto:tarkett@brunswickgroup.com) - Tel. : +33 (0) 1 53 96 83 83

### A propos de Tarkett

Riche de 140 années d'histoire, Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol et de surfaces sportives, et a réalisé un chiffre d'affaires de 2,6 milliards d'euros en 2020. Offrant une large gamme de solutions intégrant des sols vinyles, linoléum, caoutchouc, moquettes, parquets et stratifiés, gazons synthétiques et pistes d'athlétisme, le Groupe sert ses clients dans plus de 100 pays dans le monde. Avec plus de 12 000 collaborateurs et 33 sites industriels, Tarkett vend 1,3 million de mètres carrés de revêtement de sol chaque jour, à destination des hôpitaux, des écoles, de l'habitat, des hôtels, des bureaux ou commerces et des terrains de sport. Engagé dans une démarche d'économie circulaire et de réduction de son empreinte carbone, le Groupe met en place une stratégie d'éco-innovation inspirée des principes Cradle to Cradle®, alignée avec son approche Tarkett Human-Conscious Design™. Tarkett est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment B, code ISIN FR0004188670, code mnémonique : TKTT). [www.tarkett.com](http://www.tarkett.com)